

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 MAI 2016**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

COMPTE DE GESTION - ANNEE 2015 – APPROBATION

Le Conseil Municipal déclare le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, sans observation ni réserve et l'approuve.

COMPTE ADMINISTRATIF - ANNEE 2015 - APPROBATION

Approbation du Compte Administratif 2014 dont les résultats sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DU P. R. U.	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS
Recettes réalisées	36 069 328,49	770 914,09	376 994,31	217 199,73
Dépenses réalisées	31 384 400,68	263 675,59	376 837,81	144 747,52
RESULTAT 2015	+ 4 684 927,81	+507 238,50	+156,50	+ 72 452,21
Restes à réaliser de recettes	4 000,00	-	-	-
Restes à réaliser de dépenses	253 062,92			

SECTION INVESTISSEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DU P. R. U.	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS
Recettes réalisées	11 911 535,39	3 429 051,64	208 986,14	253 131,72
Dépenses réalisées	10 811 266,53	2 791 373,69	406 336,83	93 781,66
RESULTAT 2015	+ 1 100 268,86	+ 637 677,95	- 197 350,69	+159 350,06
Restes à réaliser de recettes	392 689,12	-	84,00	-
Restes à réaliser de dépenses	1 296 122,75	126 079,90	10 565,60	81 941,92

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DU CHEMIN VERT	BUDGET ANNEXE AERODROME DE TERREFORT	BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C. I. S.
Recettes réalisées	830 088,88	151 186,63	120 618,46
Dépenses réalisées	852 325,58	110 616,54	120 656,66
RESULTAT 2015	- 22 236,70	+ 40 570,09	- 38,20
Restes à réaliser de recettes	-	-	-
Restes à réaliser de dépenses	1 996,00	-	-

SECTION INVESTISSEMENT	BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DU CHEMIN VERT	BUDGET ANNEXE AERODROME DE TERREFORT	BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C. I. S.
Recettes réalisées	172 765,73	-	120 656,66
Dépenses réalisées	776 967,71	-	-
RESULTAT 2015	- 604 201,98	-	+ 120 656,66
Restes à réaliser de recettes	328 062,00	-	-
Restes à réaliser de dépenses	40 136,00		

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Affectation des résultats suivants, au vu des besoins de financement des sections :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE PRU	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA
Le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :			
- au titre des exercices antérieurs	+ 2 655 518,28	+ 9,28	+ 3 959,79
- au titre de l'exercice arrêté	+ 4 684 927,81	+ 507 238,50	+ 156,50
- soit un résultat à affecter	+ 7 340 446,09	+ 507 247,78	+ 4 116,29
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	2 930 070,00	504 760,00	Néant
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	- 4 789 730,10	- 1 106 896,74	+ 440 271,20
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	+ 1 100 268,86	+ 637 677,95	- 197 350,69
- le solde des restes à réaliser est de :	- 903 433,63	- 126 079 ,90	- 10 481,60
il en résulte une affectation obligatoire minimum représentant un besoin à couvrir de :	4 592 894,87	595 298,69	Néant
le besoin de financement de la section de fonctionnement restes à réaliser compris à prélever sur les résultats antérieurs est de :	249 062,92	Néant	Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement :	4 593 000,00	507 240,00	Néant

	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS ET ZONES D'ACTIVITE	BUDGET ANNEXE CAMPINGS et CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR	BUDGET DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT
le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :			
- au titre des exercices antérieurs	+ 911,08	+ 4 306,46	+ 108 970,94
- au titre de l'exercice arrêté	+ 72 452,21	- 38,20	- 22 236,70
- soit un résultat à affecter	+ 73 363,29	+ 4 268,26	+86 734,24
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	218 300,00	Néant	Néant
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	- 269 034,68	+ 1 346 915,41	+ 1 384 639,78
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	+ 159 350,06	+ 120 656,66	- 604 201,98
- le solde des restes à réaliser est de :	- 81 941,92	Néant	+ 287 925,81
il en résulte une affectation obligatoire minimum, représentant un besoin à couvrir de :	191 626,54	Néant	Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement:	73 360,00	Néant	Néant

	BUDGET ANNEXE AERODROME DE TERREFORT
le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :	
- au titre des exercices antérieurs	+ 1 217,27
- au titre de l'exercice arrêté	+ 40 570,09
- soit un résultat à affecter	+ 41 787,36
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	Néant
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	Néant
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	Néant
- le solde des restes à réaliser est de :	Néant
il en résulte une affectation obligatoire minimum, représentant un besoin à couvrir de :	Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement:	32 780,00

Transfert du budget principal (débit au compte 6521) vers le budget annexe du Projet de Rénovation Urbaine (crédit au compte 7552) la somme de 86 060€.

BUDGET 2016 - DECISION MODIFICATIVE

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Moyens Généraux service des Finances aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – EXERCICE 2016

Attribution des subventions de l'exercice 2016 pour un montant total de 130 724.98 € dont le détail peut être consulté auprès de la Direction Service aux Familles service aux jours et heures d'ouverture du service Vie Associative et sportive de la Ville situé Espace Jean Rostand, Quartier de la Croix Verte à Saumur.

PARC NATUREL REGIONAL – MODIFICATION DES STATUTS

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, portant sur la fusion des collèges régionaux et départementaux, sur la représentativité au sein des communes nouvelles et sur la possibilité donnée aux élus régionaux et départementaux de s'attribuer pouvoir entre eux et à des membres du Bureau du Parc.

Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de transmettre la délibération dûment exécutoire, au Président du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Anjou Touraine et d'accomplir tout acte nécessaire à son exécution.

PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Approbation de la modification du tableau des emplois et des effectifs :

GRADE	POSTE		GRADE
	-	+	
Educateur de Jeunes Enfants	-2	+2	Educateur de Jeunes Enfants principal
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	-1	+1	Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	-1	+1	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	-2	+2	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe

Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	-4	+4	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	-3	+3	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	-4	+4	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
Agent de maîtrise	-2	+2	Agent de maîtrise principal
ATSEM de 1 ^{ère} classe	-2	+2	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	-1	+1	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe	-1	+1	Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	-9	+9	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	-5	+5	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe

Transformations suite promotion interne

GRADE	POSTE		GRADE
	-	+	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	-1	+1	Agent de maîtrise

PERSONNEL MUNICIPAL - EMPLOIS SAISONNIERS 2016

Création des postes nécessaires au fonctionnement des services et fixation des rémunérations.

STATIONNEMENT – VŒUX

Demande faite auprès des services de l'Etat d'autoriser la réouverture de la cale Mayaud après sécurisation de celle-ci dans le souci de concilier la sécurité des usagers avec la vitalité de ce secteur du centre-ville.

Conformément au plan de gestion UNESCO, la ville s'engage à moyen terme à trouver des solutions en matière de stationnement en vue de libérer tout ou partie des quais de Loire

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 9 mai 2016 au 19 mai 2016 sous les numéros 2016/49 à 2016/57 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2014/17 du Conseil Municipal du 4 avril 2014.

Saumur, le lundi 23 mai 2016
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jean Michel MARCHAND